

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

PUBLIÉE
SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

—
DIRECTEURS :

MM. LE V^{ic} B. DE JONGHE, LE C^{te} TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE

—
1904
SOIXANTIÈME ANNÉE



BRUXELLES,
J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,
Rue de la Limite, 21.

—
1904

UN GROS AU CHATEL TOURNOIS

DE

GUILLAUME I^{er}, COMTE DE NAMUR.

(1337-1391.)

Paul de Croonendael, l'historien classique du pays de Namur, a peu d'estime pour les comtes de la maison de Dampierre-Luxembourg; Jean I^{er} seul trouve grâce devant lui, mais il n'a rien de bon à dire de ses nombreux enfants, pas même de Guillaume I^{er} dont le long règne occupe plus de la moitié du XIV^e siècle : « encoire que de cestuy ne schay dire chose grandement recommandée, sinon qu'il vescu plus longtemps que les aultres. »

Ce jugement est excessif : certes Guillaume I^{er} eût mieux fait de moins courir le monde en quête d'aventures guerrières et de s'occuper davantage de l'administration de son comté, mais précisément à cause de cette humeur belliqueuse, doit-on lui savoir gré d'avoir constamment sauvegardé la tranquillité de son pays, de ne l'avoir jamais entraîné à sa suite dans les équipées qu'il aimait, et de s'être intéressé aux besoins matériels de ses sujets, durant les loisirs que lui laissaient les campagnes lointaines auxquelles il participait, pour

son compte personnel, en vaillant chevalier.

Il existe une grande ressemblance entre ce prince et Jean de Luxembourg, son voisin et contemporain : l'un et l'autre exercèrent leur ardeur combattive loin de leurs États, dont il surent néanmoins favoriser le développement économique à l'abri des tourmentes qui sévissaient alors sur l'Europe occidentale.

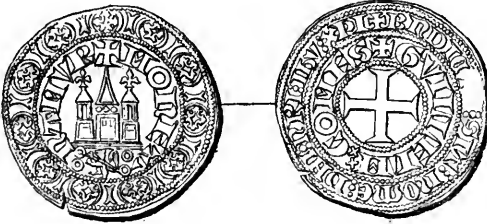
Le bien-être et le calme dont le Luxembourg et le Namurois jouissaient sous ces souverains durent naturellement exercer une influence considérable sur leur numéraire, qui est relativement fort abondant et très varié : cinq ateliers travaillaient dans le comté de Namur (1), tandis que quatre officines luxembourgeoises prodiguaient leurs innombrables espèces, au grand mécontentement des marchands anglais qu'exaspéraient les envahissants « *lushbournes* » de Jean de Bohême.

Malheureusement, les pièces de Guillaume I^{er} manquent totalement d'originalité : pas un seul type national, rien de cette exubérante et si artistique initiative des monnayeurs hennuyers, nul souci d'innover quelque chose de personnel ; au contraire, le comte de Namur copie servilement ses voisins : il suit pas à pas les esterlins anglais, les gros flamands, et surtout le numéraire bra-

(1) L'atelier de Bouvignes ne paraît cependant pas avoir été très actif, mais il ne faut pas perdre de vue la situation toute spéciale de cette localité qui était en lutte perpétuelle avec Dinant, sa puissante voisine et redoutable rivale.

bançon ; nous pouvons déplorer ce défaut d'esprit inventif, mais nous devons reconnaître d'autre part qu'il lui était difficile d'agir différemment : l'exiguïté de son territoire ne lui permettait pas de se singulariser par des créations locales, dont la circulation, difficile dans les pays limitrophes, aurait eu pour conséquence de paralyser le commerce de ses sujets.

Nous publions ici un gros tournois de Guillaume I^{er}, qui constitue un nouvel emprunt au monnayage brabançon :



Poids : 2.995 gr.

Notre collection.

Droit. Châtel tournois dont les tours latérales sont surmontées d'un fleuron, entouré de la légende : ✠ MONET' ✠ : N'AMVR. Le tout dans une bordure extérieure de onze arceaux ornés chacun d'une feuille d'ache; deux grènetis limitent cette bordure.

Rev. Croix pattée au centre, entourée de ✠ GVIL-
LELM ✠ COMES en légende intérieure, entre deux grènetis. Légende extérieure : ✠ BNDIC'//// : SIT
: ROMO : ONI : ORI : IHV : XPI. Un troisième grènetis borde cette légende.

Cette pièce est la reproduction du gros émis à Anvers par le duc Jean III (de Witte, t. I, n° 337). C'est, au droit, la même bordure de feuilles d'ache, et le même châtel tournois, déjà quelque peu dégénéré; on lit, au revers, la même légende extérieure, seul le petit lion barré qui se voit sous le châtel est une innovation de l'atelier namurois. On ne connaissait, jusqu'ici, aucun gros tournois de Guillaume I^{er}, mais l'existence de cette pièce était présumée, vu qu'on possède de lui un tiercelet identique figuré sous le n° XVIII du supplément de l'ouvrage de Chalon.

Tous deux doivent dater des premières années de son règne et ne peuvent être postérieurs à 1350: en effet, ce fut sous le duc Jean II (1294-1312) que les gros tournois jouirent de leur maximum de vogue en Brabant. Ils disparaissent avec Jean III (1312-1355), dont on ne connaît que la monnaie mentionnée ci-dessus, et qui dut être émise en assez grande quantité au début de son règne.

Tel est aussi l'avis de notre érudit confrère M. de Witte, qui place le gros d'Anvers en tête des monnaies d'argent de Jean III. L'imitation namuroise se sera donc manifestée dès l'avènement de Guillaume I^{er}, et n'aura pas persisté longtemps à cause de l'abandon du type tournois dans les pays brabançons.

Anvers, 24 avril 1904.

ÉD. BERNAYS.